

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 781 intégrant dans le cadre territorial des commis des Services administratifs et financiers les fonctionnaires qui ont accédé dans le courant de l'année 1960 à un emploi spécial doté d'un indice fonctionnel et rapportant la nomination de M. Ali Aree Khaire à l'emploi spécial d'Inspecteur de la Voirie .

n° 781

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 juillet 1961

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— En application des dispositions de l'article 24 de l'arrêté susvisé n° 61/24/SPCG du 17 mars 1961, sont intégrés dans le Cadre territorial des Commis des services administratifs et financiers, les fonctionnaires ci-après désignés qui ont accédés dans le courant de l'année 1960 à un emploi spécial doté d'un indice fonctionnel : Art. 2. — La nomination de M. Ali Aree Khaire à l'emploi spécial d'inspecteur de la Voirie chargé des poursuites est rapportée pour compter de là date de son affectation au Service d'Hygiène. Art. 3. Le présent arrêté qui prendra effet pour compter du 1er janvier 1961, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire en mission : Le Secrétaire général p.i., chargé de l'expédition des Affaires courantes, Guy FÉNARD.